

DEMANDES EN MÉDECINE pour les candidats universitaires

*Ce document s'adresse aux candidats détenteur d'un DEC et poursuivant des études universitaires au moment du dépôt de la demande d'admission au doctorat de 1^{er} cycle en médecine.

UNIVERSITÉ LAVAL :

Environ 257 places (peut aller jusqu'à 273). Collégiens : 55 % des places, Universitaires : 45% des places.

Avoir une cote de rendement universitaire (CRU) supérieure ou égale à 31,000.

Candidat universitaire n'ayant pas acquis 12 crédits contributoires à la cote de rendement universitaire (CRU) :

Pour le candidat universitaire titulaire d'un diplôme d'études collégiales et dont le dossier universitaire, au terme de la session d'automne précédant l'année d'admission visée compte 11 crédits ou moins contribuant au calcul de la CRU, le comité d'admission évaluera la demande en tenant compte uniquement du dossier collégial. Les activités de formation dont la note ne comporte pas une valeur numérique ainsi que la scolarité acquise aux études libres, dans les microprogrammes et dans les programmes d'études supérieures ne sont pas prises en compte. Le candidat doit tout de même déposer sa demande d'admission à la date des candidats universitaires.

Candidat universitaire :

Pour être admissible, le candidat devra avoir acquis un **minimum de 60 crédits** universitaires dans un seul programme de formation au moment du dépôt de sa demande d'admission.

Ainsi pour l'admission 2024, si **au terme de la session d'automne 2023**, vous avez **12 crédits ou plus** d'acquis contributoires au calcul de la CRU, **mais moins de 60 crédits** d'acquis dans un seul programme, vous n'êtes **pas admissible**.

Date limite du dépôt de la demande d'admission : **1^{er} novembre** précédant l'année d'admission visée.

UNIVERSITÉ de MONTRÉAL :

Nb places : environ 332 (232 à l'année préparatoire + 100 au Doctorat de médecine)

Candidat collégien: toute personne qui est titulaire d'un DEC (ou qui est en voie de l'obtenir) et qui n'a suivi aucun crédit universitaire ou moins de 12 crédits universitaires à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Candidat universitaire : ayant complété ou **en voie d'obtenir au moins un premier grade universitaire** (Baccalauréat).

Avoir une cote de rendement à l'admission (CRA) supérieure ou égale à 33,000.

Avoir complété ou être en voie de compléter les études requises pour être admissible au programme dans un **délai maximal de quatre ans pour un baccalauréat universitaire**, dans la mesure où les études ont été suivies à temps plein. Le candidat qui ne satisfait pas à ce cheminement académique doit en expliquer les raisons dans la section « autres informations pertinentes » de la demande d'admission. La Faculté se réserve le droit de refuser les candidatures dont le cheminement académique est jugé non conforme.

Date limite du dépôt de la demande d'admission : Candidats inscrits (ou ayant été inscrits) dans une université : **1^{er} novembre** précédent l'année d'admission visée.

Remarque

Si vous avez complété un grade universitaire de premier cycle jugé globalement équivalent à l'année préparatoire par le Comité d'admission, vous pourriez être admis directement en première année du Doctorat en médecine.

Ces programmes de l'Université de Montréal sont jugés globalement équivalents à l'année préparatoire:

- Baccalauréat en biochimie et médecine moléculaire
- Baccalauréat en ergothérapie
- Baccalauréat en nutrition
- Baccalauréat en physiothérapie
- Baccalauréat en sciences biologiques (sauf l'orientation Biodiversité, écologie et évolution)
- Baccalauréat en sciences biomédicales
- Baccalauréat en sciences biopharmaceutiques
- Baccalauréat en neurosciences
- Baccalauréat en microbiologie et immunologie
- Doctorat en médecine dentaire
- Doctorat en pharmacie
- Doctorat en médecine vétérinaire
- Doctorat en optométrie

UNIVERSITÉ MCGILL :

Nb places : environ 188

68 places pour les collégiens à l'année préparatoire (Med-P) et

120 places pour les universitaires au Doctorat de médecine (MDCM)

Candidat collégien : Aura complété, pour le 31 juillet de l'année d'entrée au programme, un DEC dans un programme approuvé. (Pour qu'un dossier soit compétitif, cote R de 34 minimum)

Candidat universitaire : aura le 31 juillet de l'année d'entrée au programme, un baccalauréat universitaire selon les exigences énumérées (peu importe la discipline).

- ✓ Une charge de travail de 12 à 15 crédits par session et l'achèvement du baccalauréat dans les délais prévus demeurent les critères standards, mais les candidats dont le parcours comprend des sessions d'études à temps partiel et qui ont pris jusqu'à 1 an supplémentaire pour terminer leur baccalauréat sont tout de même admissibles. L'évaluation finale de l'admissibilité en fonction des circonstances individuelles demeure la responsabilité du Bureau des admissions. Les sessions d'été ou autres inter-sessions peuvent être acceptées, toutefois elles ne devraient pas alléger les sessions régulières. Le Comité des admissions s'attend à un minimum de 60 crédits consécutifs au moment de la demande d'admission parce que ceci permet d'avoir une meilleure idée du rendement académique.

Les étudiants acceptés pourront entrer directement dans le programme de médecine, c'est-à-dire le programme de quatre ans (MDCM).

La date limite pour faire une demande d'admission, sur la base universitaire : **1^{er} novembre** précédent l'année d'admission visée.

UNIVERSITÉ de SHERBROOKE :

Nb places : environ 192. Candidats collégiens : Minimum 80%, Candidats universitaires : Maximum 20%.

Catégorie collégiale : Est titulaire d'un DEC (ou envoie de l'obtenir avant la rentrée universitaire). Cette personne peut avoir en plus obtenu des crédits universitaires, mais en aura accumulé un maximum de 15 à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission.

Catégorie universitaire : Est titulaire d'un diplôme d'études collégiales (DEC) et a obtenu, à la date limite fixée pour le dépôt de la demande d'admission, un minimum de **60 crédits** universitaires comptant pour un même programme de 1^{er} cycle universitaire.

À partir du moment où l'étudiant a des crédits universitaires, la date limite pour faire une demande d'admission est le **1^{er} novembre** précédent l'année d'admission visée.

Louise Désilets, conseillère en information scolaire, Cégep de Lanaudière à Terrebonne

Valérie Sanschagrin, conseillère d'orientation, Cégep de Lanaudière à Joliette (mise à jour avril 2023)